Règlement de la bourse organisée par la Société Ornithologique d'Armor

Organisé par la Société Ornithologique d'Armor le dimanche 10 décembre 2023 Petite salle de Robien - Place Octave Brilleaud - Ouvert de 9h à 17h

- 1) La réception des éleveurs s'effectuera le dimanche à partir de 8 heures (toute transaction avant l'ouverture au public, ou aux abords de la salle, est interdite).
- 2) Un contrôle sanitaire de tous les oiseaux sera effectué à l'entrée de la salle. Tout oiseau reconnu malade sera refusé (présence d'un vétérinaire) ainsi que le lot qui l'accompagne.
- 3) Un certificat sanitaire délivré par la Direction Départementale des services vétérinaires sera demandé aux éleveurs exterieurs au département des Cotes d'Armor
- Les oiseaux de l'annexe 1 ne sont pas admis.
 Pour les oiseaux de l'annexe 2, il sera demandé une autorisation de détention.
- 5) Un registre des ventes sera tenu par chaque exposant et remis au responsable de la SOA à la fin de la journée (un exemplaire vous sera donné à l'enregistrement des oiseaux).
- 6) Ne seront acceptés à la vente que les oiseaux de propre élevage, bagués réglementairement (bague fermée et ne pouvant être retirée).
- 7) Chaque éleveur devra se munir de ses propres cages (cages de concours de préférence).
- 8) Les cages sales et surchargées d'oiseaux seront refusées.
- 9) L'entrée sera gratuite pour l'éleveur (pour les visiteurs et les accompagnateurs l'entrée est de 2,50€
- 10) Le droit d'inscription est de 0.50€ par oiseau.
- 11) Les prix de vente sont libres.
- 12) La vente de cage, cageots, nichoirs et autre matériel sera réservée aux professionnels.
- En cas de litige, l'exposant devra accepter l'emplacement attribué par les organisateurs.
- 14) La SOA ne sera pas responsable en cas d'accident, de perte ou de vol pendant ou après l'exposition.
- 15) Le seul fait d'engager des oiseaux à la bourse implique l'acceptation totale du présent règlement.
- 16) Pour les cas non prévus dans les dispositions qui précèdent, la décision appartiendra au comité organisateur.

Catherine DUBOIS Présidente de la SOA